

# ZKB Certificat Tracker Dynamique sur un Panier d'actions européennes durables hedgé CHF

22.11.2019 - Open End | No de valeur 42 981 230

## Nouvelle Emission

## 1. Description du Produit

<b>Catégorie de produits/Désignation</b>	Produit de participation/Certificat Tracker (1300, selon la Swiss Derivative Map de l'Association suisse des produits structurés)
<b>Rappel relatif à la LPCC</b>	<b>Ces produits sont considérés comme des Produits structurés. Ils ne constituent pas des placements collectifs de capitaux au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et ne sont pas soumis à l'obligation d'obtenir une autorisation de la FINMA ni à sa surveillance. Les investisseurs sont exposés au risque de solvabilité de l'Emetteur.</b>
<b>Profil d'investissement</b>	<p>Le Sous-jacent de ce produit structuré est géré de manière <b>dynamique</b> et <b>discrétionnaire</b> pendant sa durée de vie.</p> <p>L'Investment Manager sélectionne un panier de titres européens diversifié et utilise une approche qui combine les éléments de durabilité avec l'analyse financière. L'approche de durabilité prend en compte des paramètres extra-financiers qui permettent de réduire certains risques spécifiques et d'offrir des rendements plus stables à moyen et long terme. Les éléments financiers résident dans la sélection des meilleures sociétés en termes de profitabilité, de santé du bilan et d'efficacité opérationnelle.</p> <p>Des informations complémentaires sur la stratégie de placement peuvent être obtenues gratuitement auprès de Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, service VRIE ainsi qu'à l'adresse e-mail <a href="mailto:documentation@zkb.ch">documentation@zkb.ch</a>.</p>
<b>Univers de placement</b>	L'univers de placement est composé des titres cotés sur une bourse européenne ou britannique reconnue. L'Investment Manager soumet ces titres à un filtre ESG pour s'assurer que l'univers de placement comprenne uniquement des titres répondant à des critères de durabilité. En plus d'investissement dans les titres, l'Investment Manager peut décider de procéder à une allocation au cash. La composition actuelle du Sous-jacent peut être consultée publiquement sur <a href="http://www.zkb.ch/structuredproducts">www.zkb.ch/structuredproducts</a> .
<b>Rebalancing</b>	L'univers de placement est composé principalement de titres cotés sur une bourse suisse, européenne ou britannique reconnue. L'Investment Manager soumet ces titres à un filtre ESG pour s'assurer que l'univers de placement comprenne uniquement des titres répondant à des critères de durabilité. En plus d'investissement dans les titres, l'Investment Manager peut décider de procéder à une allocation au cash. La composition actuelle du Sous-jacent peut être consultée publiquement sur <a href="http://www.zkb.ch/structuredproducts">www.zkb.ch/structuredproducts</a> .
<b>Emetteur</b>	Zürcher Kantonalbank, Zurich
<b>Rating de l'Emetteur</b>	Standard & Poor's AAA, Moody's Aaa, Fitch AAA
<b>Lead Manager, Agent payeur, d'exercice et de calcul</b>	Zürcher Kantonalbank, Zurich
<b>Investment Manager</b>	Banque Cantonale du Valais, Sion Banque Cantonale du Valais est une banque au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB; RS 952.0) et un négociant en valeurs mobilières selon la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (LBVM; RS 954.1). Banque Cantonale du Valais est soumise à la surveillance prudentielle de la FINMA, Laupenstrasse 27, CH-3003 Berne, <a href="http://www.finma.ch">http://www.finma.ch</a> .
<b>Numéro de valeur/ISIN</b>	42 981 230 (non coté)/CH0429812305

**Montant de l'émission/Valeur nominale/Unité de négoce**

CHF 25'000'000.00/CHF 100.00/1 Produit structuré ou un multiple de celui-ci

**Nombre de Produits structurés**

Jusqu'à 250'000, avec possibilité d'augmentation

**Prix**

**CHF 100.00** / 100% de la Valeur du Panier au Fixing initial

**Monnaie**

CHF

**Sous-jacent au Fixing initial**

<b>Composants</b>	<b>ISIN / Bloomberg</b>	<b>Place de Bourse</b>	<b>*Monnaie / Niveau de Fixing initial</b>	<b>Pondération en %</b>	<b>Nbre de titres/Montant</b>
3i Group PLC	GB00B1YW4409	London Stock Exchange	10.7210	3.00	0.219858
Adidas AG	DE000A1EWWW0 /ADS GY	Xetra	266.3323	5.00	0.017242
ASML Holding NV	NL0010273215 /ASML NA	Euronext Amsterdam	247.8719	5.00	0.018526
Assa Abloy AB	SE0007100581 /ASSAB SS	Stockholm	227.1765	0.70	0.030198
Assicurazioni Generali SPA	IT0000062072 /G IM	Borsa Italiana	19.2447	1.60	0.076356
Atlas Copco AB	SE0011166610 /ATCOA SS	Stockholm	363.0224	5.00	0.134982
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	ES0113211835 /BBVA SQ	Madrid	4.7624	2.00	0.385687
Beiersdorf AG	DE0005200000 /BEI GY	Xetra	105.2283	4.00	0.034911
Lindt & Sprüngli AG	CH0010570767 /LISP SE	SIX Swiss Exchange	7384.1631	2.20	0.000298
DANONE	FR0000120644 /BN FP	Euronext Paris	75.0482	3.00	0.036712
Deutsche Boerse AG	DE0005810055 /DB1 GY	Xetra	136.9637	2.00	0.013411
Equinor ASA	NO0010096985 /EQNR NO	Oslo	177.1345	1.50	0.078530
EssilorLuxottica SA	FR0000121667 /EL FP	Euronext Paris	139.4496	4.00	0.026344
Genmab A/S	DK0010272202 /GMAB DC	Copenhagen	1497.8696	4.00	0.018325
Henkel AG & Co KGaA	DE0006048432 /HEN3 GY	Xetra	94.9589	3.00	0.029015
Infineon Technologies AG	DE0006231004 /IFX GY	Xetra	19.5234	2.60	0.122306
ITV Plc	GB0033986497 /ITV LN	London Stock Exchange	1.3454	3.00	1.751978
Kering SA	FR0000121485 /KER FP	Euronext Paris	543.7653	3.10	0.005236
Koninklijke DSM NV	NL0000009827 /DSM NA	Euronext Amsterdam	116.5098	3.00	0.023648
Royal Philips Electronics NV	NL0000009538 /PHIA NA	Euronext Amsterdam	40.8499	2.00	0.044965
London Stock Exchange Group PLC	GB00B0SWJX34 /LSE LN	London Stock Exchange	68.9431	2.00	0.022793
L'Oréal SA	FR0000120321 /OR FP	Euronext Paris	261.5280	3.00	0.010535
Münchener Rück AG	DE0008430026 /MUV2 GY	Xetra	255.7956	2.00	0.007181
Orsted A/S	DK0060094928 /ORSTED DC	Copenhagen	605.2012	1.60	0.018142
RELX Plc	GB00B2B0DG97 /REL LN	London Stock Exchange	18.6546	4.00	0.168473
Roche Holding AG	CH0012032048 /ROG SE	SIX Swiss Exchange	296.0965	3.00	0.010132
SAP AG	DE0007164600 /SAP GY	Xetra	121.9539	2.00	0.015061
Schneider Electric SA	FR0000121972 /SU FP	Euronext Paris	87.8475	4.00	0.041818

Schroders PLC	GB0002405495 /SDR LN	London Stock Exchange	32.4575	4.00	0.096828
Segro PLC (REIT)	GB00B5ZN1N88 /SGRO LN	London Stock Exchange	8.5580	1.40	0.128532
Sonova Holding AG	CH0012549785 /SOON SE	SIX Swiss Exchange	233.1000	3.30	0.014157
Standard Chartered PLC	GB0004082847 /STAN LN	London Stock Exchange	7.0154	2.00	0.223992
UPM-Kymmene OYJ	FI0009005987 /UPM FH	Helsinki	30.9109	2.20	0.065365
Vifor Pharma AG	CH0364749348 /VIFN SE	SIX Swiss Exchange	157.8977	4.00	0.025333
WPP PLC	JE00B8KF9B49 /WPP LN	London Stock Exchange	9.9072	1.80	0.142751

\* Les taxes locales, coûts de transaction et commissions étrangères sont, si applicable, compris dans le niveau de Fixing initial de chaque composant et sont donc pris en charge par les porteurs du Produit structuré. Ceci est surtout lié, quoique non exclusivement, à l'exercice des droits associés avec les Produits structurés et/ou un Rebalancing du produit.

<b>Valeur du Panier</b>	CHF 100.00 au Fixing initial
<b>Ratio</b>	1 ZKB Certificat Tracker Dynamique correspond à 1 Sous-jacent
<b>Distributions</b>	L'investisseur ne reçoit aucune distribution. Les dividendes versés par les Composants du Sous-jacent seront entièrement réinvestis dans le Produit structuré sous forme de dividendes nets.
<b>Fixing initial</b>	15 novembre 2019 L'Emetteur peut étendre à sa discrétion la période de temps pour le Fixing initial, si les conditions actuelles de marché - telles que p. ex. la liquidité disponible - l'exigent.
<b>Date valeur</b>	22 novembre 2019
<b>Droit de reprise de l'Emetteur</b>	L'Emetteur se réserve le droit de reprendre les Produits structurés en circulation trimestriellement le 15e jour des mois de mars, juin, septembre et décembre (date de fixation; modified following), pour la première fois le 15 décembre 2020. A la date de fixation le montant du remboursement est déterminé en fonction des informations figurant sous la rubrique Modalités de remboursement. L'Emetteur peut étendre à sa discrétion la période de temps pour le Fixing final, si les conditions actuelles de marché - telles que p. ex. la liquidité disponible - l'exigent. L'annonce et donc la déclaration d'intention d'exercer le droit de reprendre sera faite avec un préavis de 20 jours ouvrables bancaires sur le site de la Zürcher Kantonalbank sans devoir fournir de motif. Le remboursement sera exécuté avec une date valeur de 5 jours ouvrables bancaires après la date de fixation (date de remboursement).
<b>Droit de retour de l'investisseur</b>	En plus de la possibilité de vendre les Produits structurés sur le marché secondaire, l'investisseur a le droit de retourner le Produit trimestriellement le 15 mars, juin, septembre et décembre (date de fixation; modified following) à l'Emetteur, pour la première fois le 15 décembre 2020. A la date de fixation, le montant du remboursement sera déterminé en fonction des informations figurant sous la rubrique Modalités de remboursement. L'Emetteur peut étendre à sa discrétion la période de temps pour le Fixing final, si les conditions actuelles de marché - telles que p. ex. la liquidité disponible - l'exigent. La déclaration d'intention d'exercer le droit de retour doit parvenir à la Zürcher Kantonalbank au plus tard 5 jours bancaires ouvrables avant la date de fixation et doit être adressée au destinataire suivant: par courrier postal à Zürcher Kantonalbank, Vente Produits structurés, IHHV, Case postale, 8010 Zurich ou par email à <a href="mailto:derivate@zkb.ch">derivate@zkb.ch</a> . Le remboursement sera exécuté avec une date valeur de 5 jours ouvrables bancaires après la date de fixation (date de remboursement). Si l'investisseur a déposé ces Produits structurés dans une autre banque, l'investisseur doit instruire sa banque dépositaire de la dénonciation.
<b>Cours au Fixing initial</b>	15 novembre 2019, prix net soigné obtenu par l'Emetteur pour les Composants du Sous-jacent. Les taxes locales, coûts de transaction et commissions étrangères sont compris dans le niveau de Fixing initial de chaque Composant si applicable.

## Modalités de remboursement

Pour chaque Certificat, l'investisseur recevra à la date de remboursement une somme en espèces correspondant à 100% de la valeur du Sous-jacent définie à la date de fixation conformément à la formule ci-dessous:

$$VI_t = VI_{t-1} + VI_{t-1} * \sum_{i=1}^n \left[ P_t^i * \left( \frac{C_t^i - C_{t-1}^i}{C_{t-1}^i} * \frac{FX_t^i}{FX_{t-1}^i} + FXRoll_{t-1,t}^i \right) \right] * FX_{i,T} - Frais$$

où

$VI_t$	Valeur intrinsèque le jour t ( $VI_0 = CHF 100.00$ )
n	Nombre de Composants du Sous-jacent
$P_t^i$	Pondération en % du Composant i du Sous-jacent le jour t
$C_t^i$	Cours du Composant i du Sous-jacent le jour t
Frais	Frais annuels et frais de réajustement de portefeuille
$FX_t^i$	Taux de change du Composant i du Sous-jacent (par CHF) le jour t
$FXRoll_{t-1,t}^i$	Revenus/Charges d'intérêts en % du FX-Roll entre les jours t-1 et t de la monnaie du Composant i du Sous-jacent

D'éventuelles positions en liquidités dans le Produit Structuré peuvent être rémunérées négativement (taux d'intérêt de référence de la monnaie concernée). Ceci affecterait défavorablement la valeur du Produit Structuré.

Au cas où un ou plusieurs Composants du Sous-jacent devaient connaître des Corporate Actions durant la vie du produit, ces dernières seraient prises en considération par l'ajustement de la pondération du Composant du Sous-jacent en question.

## Cotation

Le produit ne sera pas coté à une Bourse reconnue.

L'Emetteur offre un marché secondaire avec un écart achat/vente maximal de 1.00% dans des conditions normales de marché.

## Frais annuels

Jusqu'à 1.25% p.a. Les Frais annuels sont débités pro rata temporis de la valeur du Produit structuré et sont inclus dans le prix de négoce. La commission annuelle est répartie entre l'Emetteur, qui prélève jusqu'à 0.25% p.a., et l'Investment Manager, qui prélève 1.00% p.a., en tant que rétribution de leurs activités respectives.

## Rebalancing Fee

Pour chaque rééquilibrage effectué, le produit sera facturé une commission de 0.10% de la valeur de transaction.

## Chambre de Compensation

SIX SIS SA/Euroclear/Clearstream

## Frais de distribution

La vente du présent Produit structuré n'est pas rétribuée sous forme de rabais sur le prix de vente, d'indemnisation d'une part du prix de vente, ou de frais non récurrents et/ou récurrents à un ou plusieurs partenaires de distribution.

## Vente: 044 293 66 65

SIX Telekurs: .zkb

Reuters: ZKBSTRUCT

Internet: [www.zkb.ch/strukturierteprodukte](http://www.zkb.ch/strukturierteprodukte)

Bloomberg: ZKBY <go>

## Caractéristiques essentielles du produit

L'achat d'un ZKB Certificat Tracker Dynamique équivaut en valeur à l'achat du Sous-jacent, déduction faite des frais. Au travers d'une transaction simple et avantageuse, l'investisseur participe en plein à l'évolution du Sous-jacent. Les paiements de dividendes des Composants du Sous-jacent sont octroyés à l'investisseur par le biais de réinvestissement. Le montant du remboursement se base sur la valeur pondérée des Composants du Sous-jacent contenus dans le panier à la date d'exercice.

## Aspects fiscaux

L'Emetteur produit pour le 31 Octobre de chaque année un rapport à l'attention de l'Administration fédérale des contributions AFC. Celui-ci divise l'évolution de la valeur du produit par rapport à l'année précédente entre sa composante revenu et sa composante gain en capital. Pour l'investisseur privé avec domicile fiscal en Suisse, la composante revenu est soumise à l'impôt sur le revenu à la date du rapport alors que les gains en capitaux ne sont pas taxés.

Aucun impôt anticipé n'est prélevé. Ce produit n'est pas soumis au droit de timbre fédéral sur le marché secondaire. Ce produit peut être soumis à d'autres retenues à la source ou taxes, comme celles liées à FATCA, Sect. 871(m) U.S. Tax Code ou d'autres impôts étrangers sur les transactions financières. Tous les paiements dus par ce produit s'effectuent net desdits impôts ou taxes.

Les informations ci-dessus relatives à l'imposition représentent un résumé de la manière dont l'Emetteur considère l'imposition de ces produits structurés à la date de l'émission, eu égard au droit actuellement en vigueur et à la pratique de l'Administration fédérale des contributions en Suisse. La législation fiscale et la pratique peuvent évoluer. L'Emetteur décline toute responsabilité pour les informations ci-dessus. Ces remarques d'ordre général ne sauraient remplacer le conseil fiscal de l'investisseur.

## Documentation

Le présent document est un prospectus simplifié selon l'art. 5 LPCC. Le programme d'émission de l'Emetteur du 15 avril 2019 autorisé par la SIX Swiss Exchange le 15 avril 2019 en tant que 'programme d'émission enregistré auprès de la SIX Swiss Exchange' complète le prospectus simplifié. Les Produits structurés sont placés sous forme de droits-valeur et comptabilisés en tant que titres intermédiés auprès de la SIX SIS SA. L'émission de titres ou de documents probatoires est exclue. **Le présent prospectus simplifié et le programme d'émission peuvent être obtenus gracieusement auprès de la Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, service VRIE ou par e-mail à l'adresse [documentation@zkb.ch](mailto:documentation@zkb.ch).** Le présent document ne constitue pas un prospectus d'émission au sens des art. 652a et 1156 du CO.

**La version française de ce term sheet est une traduction. Seuls font fois les documents originaux en langue allemande et/ou anglaise.**

## Description du/des Sous-jacent(s)

Le cours historique du/des Sous-jacent(s) peut être publiquement consulté sur le site [www.bloomberg.com](http://www.bloomberg.com). En outre, les rapports annuels du/des entreprise(s) sont publiés sur les sites web respectifs. La transmissibilité des Sous-jacents/des Composantes des Sous-jacents est réglemantée dans leur statuts.

## Communications

Toutes les communications de l'Emetteur concernant le présent Produit structuré, notamment les communications relatives à l'adaptation des conditions sont dûment publiées via l'adresse Internet <https://zkb-finance.mdgms.com/products/stp/index.html> pour le Produit structuré correspondant. La fonction de recherche des valeurs permet d'accéder directement au Produit structuré souhaité.

## Droit applicable/For juridique

Droit suisse/Zurich

## 2. Perspectives de Gain et de Perte après un an

### Perspectives de gains et de pertes après un an

ZKB Certificat Tracker Dynamique

Sous-jacent		Remboursement	
Valeur	Pourcent	ZKB Certificat Tracker Dynamique	Performance %
CHF 40.00	-60.00%	CHF 39.50	-60.50%
CHF 60.00	-40.00%	CHF 59.25	-40.75%
CHF 80.00	-20.00%	CHF 79.00	-21.00%
CHF 100.00	+0.00%	CHF 98.75	-1.25%
CHF 120.00	+20.00%	CHF 118.50	18.50%
CHF 140.00	+40.00%	CHF 138.25	38.25%
CHF 160.00	+60.00%	CHF 158.00	58.00%

Source: Zürcher Kantonalbank

La performance d'un ZKB Certificat Tracker Dynamique est identique à la performance du Sous-jacent déduction faite des frais. D'éventuels frais de rebalancement ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus.

Le tableau ci-dessus s'applique après un an et ne peut servir d'indication de prix de l'Emetteur pendant la durée de vie du Produit structuré en question. Pendant la durée de vie du Produit structuré, des facteurs de risque supplémentaires, susceptibles d'influer sensiblement sur la valeur du Produit structuré peuvent apparaître. Le prix offert sur le marché secondaire peut ainsi s'écarter fortement du tableau ci-dessus. A titre d'illustration, on suppose que la monnaie du Sous-Jacent sur la durée ne change pas.

## 3. Risques importants pour les Investisseurs

### Risque d'Emetteur

Les engagements résultant de ce Produit structuré représentent des engagements directs, inconditionnels et non garantis de l'Emetteur et ont le même rang que tous les autres engagements directs, inconditionnels et non garantis de l'Emetteur. La stabilité de la valeur du Produit structuré ne dépend pas uniquement de l'évolution du Sous-jacent et d'autres évolutions sur les marchés financiers, mais également de la solvabilité de l'Emetteur. Or celle-ci peut évoluer pendant la durée de ce Produit structuré.

### Risques de produit spécifiques

Les Produits structurés sont des instruments de placement complexes comportant des risques élevés et qui ne sont donc destinés qu'à des investisseurs expérimentés qui comprennent les risques correspondants et sont en mesure de les assumer.

Ces Produits structurés sont des produits de placement, dont l'évolution suit celle du Sous-jacent. Les caractéristiques de risque du produit correspondent à celles du Sous-jacent. En fonction des circonstances, ce produit peut se traiter largement au-dessous de son cours à l'émission.

Le certificat est libellé en CHF. Si la monnaie de référence de l'investisseur est différente du CHF, celui-ci supporte le risque de change entre le CHF et sa monnaie de référence.

#### 4. Autres dispositions

##### Ajustements

S'il se produit un autre événement exceptionnel concernant les Sous-jacents/un Composant du Sous-jacent en raison duquel il est extrêmement compliqué voire impossible pour l'Emetteur de satisfaire aux obligations résultant du présent Produit structuré ou de définir la valeur des Produits structurés, celui-ci est libre de prendre les mesures appropriées et doit, si nécessaire, adapter les conditions des Produits structurés de telle sorte que la valeur économique de ceux-ci après la survenance de l'événement corresponde autant que possible à la valeur économique des Produits structurés avant la survenance de l'événement. Si l'Emetteur estime qu'une adaptation en bonne et due forme est impossible, pour quelque raison que ce soit, l'Emetteur est autorisé à rembourser prématurément les Produits structurés.

##### Perturbations du marché

Quand aucun cours ne peut être établi à cause d'une perturbation du marché en relation avec le Sous-jacent/un Composant du Sous-jacent, l'Emetteur ou l'agent de calcul est libre de fixer le cours du Sous-jacent/du Composant du Sous-jacent affecté par la perturbation du marché en tenant compte de la situation générale du marché et du dernier cours du Sous-jacent/du Composant du Sous-jacent affecté par la perturbation du marché et constaté avant celle-ci et est autorisé, dans la mesure où la perturbation du marché est effective à la date d'échéance, à reporter celui-ci au premier jour ouvrable bancaire où la perturbation du marché n'existe plus. Cette disposition s'applique en conséquence à la fixation de la valeur du Produit structuré, dont le Sous-jacent/la Composante du Sous-jacent est affecté(e) par une perturbation du marché.

##### Remboursement anticipé en cas de changement légal

L'Emetteur se réserve à tout moment un droit de remboursement anticipé pour raisons fiscales (p.ex. si, en raison de modifications légales, l'Emetteur est tenu au versement de montants additionnels résultant dans des retenues ou des déductions d'impôts, taxes ou frais de quelque type actuels ou futurs) ainsi que pour des raisons de restrictions en rapport avec son activité en tant qu'Emetteur par de nouvelles lois ou mesures administratives (p.ex. en cas d'interdiction d'émission de produits structurés par les organes de surveillances).

##### Remplacement du Sous-jacent

Durant la vie du produit structuré, il est possible que l'agent de calcul modifie ou remplace le Sous-jacent. Dans le cas d'un tel changement ou modification, il ne peut être exclu que la valeur du produit structuré soit impactée de manière négative. De même manière, dans le cas d'un produit structuré sur indice, il ne peut être exclu que les modifications de la composition de l'indice, résultant de modifications ou de remplacement des Composants individuels de l'indice (p.ex. suite à l'addition ou au retrait d'un titre individuel), puissent influencer de manière négative le niveau de l'indice et en conséquence, la valeur du produit structuré.

##### Restrictions de vente

EEE, Etats-Unis/Personnes des Etats-Unis, Royaume-Uni, Guernsey

##### Surveillance prudentielle

En tant que banque au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB; RS 952.0) et en tant que négociant en valeurs mobilières selon la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (LBVM; RS 954.1), la Zürcher Kantonalbank est soumise à la surveillance prudentielle de la FINMA, Laupenstrasse 27, CH-3003 Berne, <http://www.finma.ch>.

##### Enregistrement des conversations téléphoniques

Les investisseurs sont informés que les conversations téléphoniques avec les unités de négoce et de vente de la Zürcher Kantonalbank sont enregistrées. Les investisseurs qui s'entretiennent au téléphone avec lesdites unités consentent tacitement à l'enregistrement.

##### Plus d'informations

Ce document ne constitue ni une offre, ni une recommandation, ni une invitation à acheter des instruments financiers et ne peut remplacer le jugement de l'investisseur individuel. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas des conseils d'investissement, mais uniquement une description de produit. Une décision d'investissement devrait en tout état de cause être prise sur la base des présentes Conditions Définitives et du programme d'émission. En particulier, avant de conclure une transaction, l'investisseur doit, si nécessaire avec l'aide d'un conseiller, examiner les conditions d'investissement dans le Produit au regard de la compatibilité avec sa situation personnelle, ses conséquences juridiques, réglementaires, fiscales et autres. Seul un investisseur qui est conscient des risques de l'opération et qui a la capacité financière de supporter les pertes éventuelles devrait conclure de telles opérations.

Zurich, le 3 octobre 2019, dernière mise à jour le 18 novembre 2019